



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 44621

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports afin de connaître son avis sur le rapport présenté par le conseil de la santé publique portant évaluation du plan de mobilisation nationale contre le cancer entre la période 2003-2007.

Texte de la réponse

Le rapport d'évaluation du plan « Cancer 2003-2007 » du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a été remis à la ministre chargée de la santé le 24 février 2009. Cette évaluation avait pour objectif « d'évaluer l'impact du plan qui vient à expiration, afin de permettre de mesurer les avancées réalisées et de dégager les principales orientations du futur plan ». Le HCSP note que le contenu du plan « Cancer 2003-2007 » était pertinent et que ses objectifs s'articulaient bien avec les autres politiques de santé publique sur des thématiques proches. Le HCSP formule une conclusion contrastée sur les résultats de ce plan et considère que si certaines mesures relatives à l'observation, la prévention, les dépistages et les soins ont constitué des avancées importantes dans la lutte contre le cancer, d'autres mesures ont tardé à être mises en place et ne produiront des effets qu'au-delà de la période du plan. Les travaux d'élaboration du prochain plan de lutte contre le cancer, dont le rapport d'orientation élaboré par le professeur Jean-Pierre Grünfeld a été remis à la ministre chargée de la santé en février 2009, tiendront pleinement compte de l'évaluation remise par le Haut Conseil de la santé publique. La ministre chargée de la santé a notamment identifié la lutte contre les inégalités en santé comme un axe fondamental du futur plan « Cancer ». L'évaluation du HCSP constituera un socle important pour la détermination des principales orientations du futur plan, en particulier pour les mesures qui ont été identifiées comme inachevées.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44621

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2009, page 2497

Réponse publiée le : 12 mai 2009, page 4696